

iQSE.fr

...un accompagnement adapté à la maîtrise de vos risques...

FICHE MODULE « FORMATION CHSCT PLUS DE 300 PERSONNES »

DUREE

5 jours

PUBLIC CONCERNE

Membres du CHSCT, DP, toute personne assistant aux réunions du CHSCT

PRE REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire est capable de :

- Mettre en œuvre les missions du CHSCT
- D'exploiter pleinement les outils à sa disposition
- Devenir un acteur de la prévention

PROGRAMME

1. Le contexte réglementaire

- Notions clé
- Aspects législatifs et réglementaires

2. Les acteurs de la prévention

- Acteurs internes de la prévention
- Acteurs externes de la prévention (CARSAT, DIRECCTE, INRS...)

3. Le fonctionnement et les missions du CHSCT

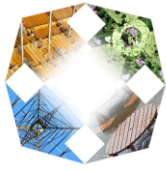
- Conditions de création d'un CHSCT
- Représentants du personnel
- Composition d'une réunion CHSCT
- Fonctionnement du CHSCT
- Missions, consultations, avis

4. Accident de travail/ maladie professionnelle

- Définitions (code de la Sécurité Sociale)
- Indicateurs officiels et statistiques
- Conséquences pour l'individu, pour l'entreprise
- Démarche de prévention
- Analyse d'un accident de travail (méthodologie, application sur une étude de cas)

5. Démarche de prévention

- Principes généraux (circulation, risques chimique, psycho-sociaux, etc.)
- Evaluation des risques professionnels, pénibilité
- Analyse d'un accident de travail (méthodologie, application sur une étude de cas)



iQSE.fr

...un accompagnement adapté à la maîtrise de vos risques...

6. Les conditions de travail

- Principes généraux
- Démarche ergonomique
- Méthodes et grilles d'évaluation
- Intégration de la sécurité au stade de la conception

7. Formation à l'évaluation des risques professionnels

- Principaux risques (circulation, risques chimique, psycho-sociaux, etc.)
- Les troubles musculo-squelettiques
- Analyse de postes de travail : décrire le poste et repérer les risques

8. Mise en pratique des acquis

- Analyse de postes de travail : décrire le poste et repérer les risques
- Identification des risques.
- Hiérarchisation des risques
- Etablissement du Plan d'actions.
- Réalisation d'une visite CHSCT
- Etablissement d'un rapport de visite

OUTILS PEDAGOGIQUES

- Vidéos INRS
- Applications à partir d'étude de cas
- Jeux de rôles
- Partage d'expériences

MODALITE DE VALIDATION

- Validation des acquis par un QCM à la fin de session

DIVERS

- Nous pouvons inviter, après accord de la Direction, soit l'Inspecteur du travail (contrôleur), soit le contrôleur de la CARSAT soit le médecin du travail de la société concernée pour un échange sous forme de questions/réponses. Modalité à préciser lors de la commande.